

Electon CHSCT du 2 juin 2015

Reserves de Avenir SOPRA STERIA

1) Précisément aux scrutins, le Syndicat a exprimé ses réserves quand à la non convocation de l'ensemble des représentants Titulaires et suppléants conformément au code du travail, à la jurisprudence et au protocole électoral sur le remplacement des Titulaires et suppléants.

2) Le Syndicat par ses représentants a pu constater que des représentants Trade Union s'étaient installés derrière la table des bulletins de vote en contact direct visuel et impressionnés par les membres électeurs.

L'accessoire de ~~Steria~~ Avenir membre du bureau de vote leur a demandé de ne pas porter attention au libre choix des électeurs sans résultat.

Fait à Paris le 2 juin 2015 

Election CHSCT SOPRIA STERIA

le 2 juin 2015

Reserves émises lors de ces élections
par S3I.

- 1) Le Collège désignatif du 21 avril 2015
n'a pas été convoqué dans son
intégralité.
- 2) Perturbation pendant le vote
du CHSCT de MEUDON et du CHSCT de MONTPELLIER
- 3) Réserve sur les électeurs de "Lyon Quai Fuchinon"
(ex steria) dont l'établissement aurait été
fermé et les salaires transférés au
1er juin.
- 4) Réserve sur les salaires électeurs
de DRO70 qui sont électeurs et qui
n'avaient pas le droit de se présenter.
- 5) Pressions exercées par la Direction
durant la période de candidature
sur certains salaires afin qu'ils retirent
leur candidature. (certains ont retiré leur
candidature)

000/000

6) Probleme sur la liste de S3I
de Marcy en Baroeul ou le nom
du premier candidat n'a pas été
imprimé sur tous les bulletins.

Fait à Paris le 2 juin

Joseph RAAD
assesseur

H. R.

Renout

Zeller